

Rapport d'activité 2020

I. Description de l'activité et du fonctionnement de la Fondation

Créée en 2007 par le Professeur Olié et par le Professeur Léo, la Fondation Pierre Deniker a été et immédiatement reconnue d'utilité publique (FRUP). Portée par des psychiatres investis au quotidien dans le soin des personnes vivant avec un trouble psychique, la fondation a pour mission :

- de soutenir et promouvoir la recherche en psychiatrie,
- et de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale.

La Fondation s'ancre dans la tradition de l'école de Sainte Anne, celle de Jean Delay et Pierre Deniker, inventeurs des premiers psychotropes ayant permis d'ouvrir les portes de l'asile et de proposer des soins ambulatoires aux personnes souffrant de troubles psychiques. Pour la Fondation comme pour cette école, soigner les troubles psychiques est un acte d'émancipation et donc d'humanisme.

La Fondation Pierre Deniker se distingue ainsi dans le champ de la santé mentale pour 4 raisons :

1) Elle est une fondation focalisée sur la perspective du soin

Née d'une école de psychiatrie soignante, audacieuse et humaniste, l'ADN de la fondation est de soutenir le développement et l'amélioration des soins, leur évaluation et leur diffusion, comme condition préalable à l'inclusion des malades dans la société. Que ce soit dans son axe de recherche ou de sensibilisation de la population aux troubles psychiques, la Fondation a donc pour exigences que les différents projets affirment la primauté du soin. Les troubles psychiques étant pour l'individu une maladie, c'est-à-dire une privation de liberté, les soigner c'est redonner la possibilité à la personne de mener une vie en accord avec elle-même. Le professeur Olié, élève de Delay et Deniker, eux-mêmes pères de la « révolution des psychotropes », en créant cette Fondation a voulu donner un cadre non hospitalier à ces valeurs du soin et d'inclusion sociale des malades pour agir plus largement et plus efficacement.

2) Elle est dédiée à l'amélioration du quotidien des personnes souffrant des troubles psychiques

La Fondation est portée par des soignants qui veulent aller plus loin dans l'accompagnement des patients, considérant que le soin ne s'arrête pas à la porte de l'hôpital. La Fondation les accompagne dans des programmes travaillant sur la réalisation de soi, la réhabilitation sociale ou la remédiation cognitive, permettant, après la phase aigüe de la maladie, de construire un projet de vie épanouissant.

3) Elle est transversale à toute la santé mentale

La Fondation a choisi de rester transversale à tous les troubles psychiques. Cette volonté prend sens dans la réalité des troubles psychiques qui pour la plupart sont co-occurents. Par ailleurs, dans une perspective inclusive la Fondation désire ne laisser personne sur le bord du chemin et se refuse à hiérarchiser les troubles.

4) Elle est animée par des professionnels de la psychiatrie

La Fondation vit actuellement grâce à l'implication de médecins psychiatre dont l'activité principale est de soigner au sein du Service Hopitalo-Universitaire de Sainte-Anne. Nous travaillons en étroite collaboration avec des centres d'excellence thérapeutique psychiatrique répartis sur le territoire national pour améliorer et diffuser des innovations dans les prises en charge des patients.

II. Situation de la Fondation Pierre Deniker au cours de l'exercice écoulé

A. Rappel sur l'exercice 2019

L'exercice 2019 s'est conclu par un déficit de 298 616,94 €. Dans le rapport moral et financier de l'exercice 2019, cette perte était analysée ainsi :

« Compte tenu du contexte de transition rencontré par la Fondation en 2019, avec l'épuisement de son plan de développement précédent, la Fondation Pierre Deniker conclut son exercice avec un déficit de 298 616,94 euros.

Ce recul s'explique :

- Par l'absence d'événements exceptionnels de fundraising qui a occasionné un recul des dons manuels non affectés, de 197 820,78 euros en 2018 à 30 508,76 euros en 2019 ;
- Par le coût de la séparation avec la précédente direction, d'un montant de 90 420,42 euros ;
- Enfin, par l'accroissement des subventions versées en 2019, qui résulte principalement d'un changement dans la prise en compte des bourses distribuées par la Fondation : la Fondation a choisi, à partir de l'exercice 2019, de comptabiliser les bourses qu'elle distribue en une seule année pour s'aligner sur la décision prise de reverser directement aux lauréats de la Fondation le montant de ces bourses, après que plusieurs d'entre eux aient rencontré d'importants retards de paiement. La conséquence est qu'en 2019, la Fondation comptabilise les bourses de 2019, mais aussi le solde de celles de 2018 qui étaient pour leur part lissées sur 2 ans : cela représente 40 000 euros de dépenses supplémentaires à ce titre en 2019.

L'ampleur de ce recul est donc la conséquence d'un fonctionnement qui était devenu trop lourd. La Fondation Pierre Deniker a pris acte de cette situation et a remédié à cela en faisant évoluer sa direction pour maîtriser ses coûts. La Fondation dispose par ailleurs des capacités pour faire face à cette perte, soit par la présence dans ses fonds propres d'un report à nouveau positif, pour un montant de 274 998,12 euros, soit par son solde de dotation consommables non utilisées ou non affectées en résultat, qui sont d'un montant de 556 000 euros environ. »

Compte tenu des profonds changements engagés en 2019, dans le même rapport moral et financier de l'exercice 2019, nous anticipons pour l'exercice 2020 la trajectoire suivante :

« En 2020, grâce au remaniement de sa direction, la Fondation entend présenter un exercice positif. Pour cela, le Conseil d'Administration de la Fondation a voté un budget excédentaire pour l'exercice 2020.

Un tel budget a pu être présenté notamment grâce à l'importante évolution de la masse salariale occasionnée par le nouveau fonctionnement de la Fondation : celle-ci passe de 352 376,62€ en 2018, puis 376 098,79 € en 2019, à une projection estimée de 83 800 euros en 2020 (projection qui comprend l'éventuelle embauche d'un stagiaire). »

B. Faits marquants de l'exercice 2020

Trois événements importants survenus lors l'exercice 2020 se détachent :

- La contractualisation autour de l'apport de Madame Annick Desmarest et le lancement d'un premier appel à candidatures sur le thème des troubles cognitifs,
- L'indépendance du programme Profamille,
- L'obtention d'un financement pour l'étude CLEVER.

1. Contractualisation autour de l'apport de Madame Annick Desmarest et lancement d'un premier appel à candidatures sur le thème des troubles cognitifs
--

Contexte

Dans le rapport moral et financier de l'exercice 2019, l'entrée de Madame Annick Desmarest au sein du Conseil d'administration de la Fondation Pierre Deniker était évoquée comme l'un des trois faits marquants de l'exercice précédent.

L'apport issu de la dissolution de la précédente Fondation de Madame Annick Desmarest était présenté selon les termes suivants :

« L'entrée de Madame Annick Desmarest au sein du Conseil d'administration de la Fondation et l'intégration de l'apport issu de la dissolution de sa Fondation, pour un montant d'1 235 266, 84 €, est le troisième fait marquant de l'année 2019, intervenu lors du second semestre.

La gestion de ce montant sera précisée au cours de l'exercice 2020, ce qui explique à ce stade son intégration au bilan de la Fondation dans la catégorie « Dettes », et plus précisément dans les « Autres dettes ».

Cette arrivée est la première action de la clarification stratégique entreprise dans la mission de recherches de la Fondation Pierre Deniker. Cette clarification repose sur un axe de développement centré sur le lancement de programmes plus amples et plus transversaux afin de dégager la cohérence des projets soutenus. Elle se poursuivra en 2020 avec la création des premiers Prix et Bourses Desmarest, sur les troubles cognitifs, afin de relier recherche sur la maladie d'Alzheimer et recherche sur les maladies psychiques. »

En 2020, la Fondation Pierre Deniker devait donc :

- Encadrer l'usage de cet apport,
- Réaliser un premier appel à projets.

2020

Après discussion avec Madame Annick Desmarest, il a été choisi, dans une convention signée le 21 septembre 2020, de répartir son apport de la manière suivante :

- 700 000 euros ont été affectés pour financer chaque année pendant sept ans, des prix et bourses de recherche autour de la maladie d'Alzheimer et des troubles cognitifs, pour 100 000 euros annuels.

- 535 266, 84 euros serviront à financer le fonctionnement des appels à projets, le fonctionnement de la Fondation pour un minimum de 10 000 euros annuels à compter de 2021, ainsi que des actions pour les patients atteints par Alzheimer et des campagnes d'informations.

Consécutivement à cette contractualisation un premier appel à projets a été lancé sur le thème des Troubles cognitifs. 100 000 € de dotation ont été affectés à cette première édition des Prix Desmarest. Afin d'assurer le bon lancement de ce premier bras des projets portés avec Madame Annick Desmarest, un rapprochement a été fait avec la Fondation Alzheimer, qui a apporté 100 000 euros supplémentaires à l'appel à projets. Ce rapprochement a notamment permis une plus grande publicité de l'appel à projets, mené pendant l'été jusqu'à l'automne.

En tout, ce sont 27 candidatures qui ont été reçues. Trois prix ont été distribués :

- Un prix de 100 000 euros, remis par la Fondation Alzheimer, pour le projet de Slavica Krantic sur le thème « Intestinal Microbiota impact on neuroinflammation and synaptic dysfunction in pre-symptomatic murine model of Alzheimer's Disease »,
- Un prix de 50 000 euros, remis par la Fondation Pierre Deniker, pour le projet de Flavio Kapczinski sur le thème « Inflammatory mediators of the progression of severe psychiatric disorders into cognitive impairment and dementia »,
- Un prix de 50 000 euros, remis par la Fondation Pierre Deniker, pour le projet d'Anne-Cécile Petit sur le thème « NeuroInflammatory Markers, Psychiatric symptoms and cognitive impairment in patients with monogenic auto-inflammatory diseases ».

2. Indépendance du programme Profamille

En 2016, le programme Profamille a sollicité la Fondation Pierre Deniker afin d'héberger son fonctionnement, de supporter son développement en assurant une aide auprès des groupes, et de soutenir son développement.

Ce soutien a permis à Profamille de se structurer un fonctionnement central grâce au mécénat de la Fondation Sisley-d'Ornano, et de créer de nouveaux groupes grâce au mécénat de la Fondation If.

La Fondation Pierre Deniker plaide pour la création d'outils digitaux en complément du programme, tandis qu'elle plaide aussi pour aménager celui-ci afin de favoriser son évaluation par une institution neutre.

Dans ces nouvelles étapes de la feuille de route de Profamille, suggérées par la Fondation Pierre Deniker, les enjeux devenaient essentiellement scientifiques et revenaient à Profamille. Dans le même temps, la structure du programme est apparue comme suffisamment solide pour pouvoir se faire indépendamment de la Fondation.

Ainsi, Profamille, et la Fondation Pierre Deniker, soucieuse de se rediriger vers de nouveaux enjeux, ont acté l'indépendance du programme.

Cette indépendance en cours d'exercice s'est traduite par la fin des conventions liant la Fondation Pierre Deniker et les Fondations Sisley-d'Ornano et If, au mois de juin 2020.

3. Obtention d'un financement pour l'étude CLEVER

En avril dernier, les équipes du GHU Paris identifiaient que les patients en psychiatrie semblaient moins atteints et dans des formes peu sévères par le COVID-19. En menant des travaux avec l'Institut Pasteur, elles identifiaient le rôle antiviral de la chlorpromazine contre le virus. Autour des résultats de ces travaux, une importante couverture médiatique avait lieu.

Dans le même temps, une étude complémentaire, CLEVER, a été envisagée sur les conseils de Pasteur pour vérifier et analyser cette protection dont bénéficieraient les patients. Un important financement était nécessaire pour réaliser cette étude qui repose sur l'inclusion de 500 individus (250 patients et 250 soignants), réalisant chaque mois pendant un semestre des sérologies.

La Fondation Pierre Deniker a choisi de s'investir dans le soutien à cette étude car elle comporte une interrogation importante : et si les patients de la psychiatrie, qui subissent un lourd stigma, sont ceux qui devant ce virus disposent de la réponse immunitaire pour la population générale ?

La démarche de CLEVER consiste ainsi à comparer l'incidence des formes symptomatiques de l'infection au COVID chez les patients en les comparant aux soignants, pour démontrer formellement que les patients souffrant de troubles psychiques ont une moindre incidence de formes symptomatiques de l'infection au COVID, et ainsi préciser les caractéristiques protectrices vis-à-vis de cette infection (nature des troubles mentaux et des traitements reçus).

Grâce au Fonds Erié, hébergé par la Fondation Roi Baudouin, la Fondation Pierre Deniker a obtenu un financement de 252 615€ qui permet de financer les sérologies, la constitution d'une biobanque ainsi que la promotion scientifique de l'étude.

L'étude devant durer 12 mois, et prenant fin à l'issue en 2021, il a été décidé d'affecter son fonctionnement à l'exercice 2021.

C. Résultats 2020

L'année 2020 a été pour la Fondation Pierre Deniker une année de confirmation de son nouveau modèle de fonctionnement, malgré un contexte très dégradé.

Ainsi, la Fondation Pierre Deniker clôt cet exercice comme elle le prévoyait, avec un résultat positif, excédentaire de 71 428,58€.

5. EXCEDENT OU DEFICIT	71 428,58
-------------------------------	------------------

Bien sûr, s'il y a lieu de se réjouir de la maîtrise retrouvée, une Fondation reconnue d'utilité publique n'a pas vocation à produire de tels résultats. Pour 2020, cette exception a été maintenue afin de reconstituer une partie des réserves utilisées pour éponger l'exercice 2019, ainsi que pour anticiper un exercice 2021 qui sera un nouvel exercice de transition pour la Fondation Pierre Deniker, compte tenu de l'arrêt de certains financements et programmes, et du contexte toujours dégradé dans lequel va s'inscrire la recherche de nouveaux financements.

Outre les événements mentionnés dans la partie précédente ci-dessus, parmi les raisons qui expliquent ce résultat positif, on retrouve principalement :

- La réduction des salaires et traitements de 289 883,55 € en 2019 à 73 269,36 € en 2020,
- Et la réduction du coût de fonctionnement de la Fondation Pierre Deniker, notamment expliquée par l'impossibilité d'organiser des événements, qui s'est traduit par une baisse des autres achats et charges externes de 56 035,41 € en 2019 à 30 176,30 € en 2020,

L'apparition d'un produit exceptionnel de 50 000 €, dû au départ de Profamille, n'entre à l'inverse pas dans ce résultat positif, puisqu'il vient équilibrer la perte de frais de fonctionnement du programme.

III. Évolution prévisible de la situation de la Fondation en 2021

L'exercice 2020 a donc permis à la Fondation Pierre Deniker de retrouver un modèle de fonctionnement viable. Cependant, le contexte dégradé, qui se traduit par la défection de certains mécènes sur des programmes existants, ou des réductions de soutien, conduit à prolonger la phase de transition dans laquelle la Fondation se trouve.

Conséquence, les prix et bourses 2021 sont suspendues tant qu'un financement ne pourra pas permettre de les assurer. Autre conséquence, la Fondation Pierre Deniker va répondre à cette suspension des prix et bourses et à ce contexte de transition grâce à la nouvelle organisation de ses actions, en 3 verticales :

- Une verticale Dépression & troubles de l'humeur,
- Une verticale Troubles schizophréniques,
- Une verticale Troubles cognitifs & Alzheimer.

Sur chacune de ces trois verticales, la Fondation Pierre Deniker a vocation à soutenir la recherche, et favoriser un changement de perception de ces troubles. Dès 2021, l'enjeu sera de trouver de nouveaux financements pour créer des programmes pérennes, ou refinancer ceux qui arrivent à cours de soutien lors de cet exercice, comme les Trophées First Step.

Concrètement, la Fondation souhaite compléter sa verticale Dépression avec le lancement d'un programme structurant sur plusieurs années, pour lequel elle se trouve en pourparlers depuis le printemps 2020. Dans le même temps, un baromètre dépression sera réalisé durant l'année 2021. Sur sa verticale Troubles schizophréniques, la Fondation Pierre Deniker souhaite pouvoir financer à minima une bourse de recherche, et espère également trouver de nouveaux soutiens pour les Trophées First Step. Pour la verticale Troubles Cognitifs & Alzheimer, l'apport de Madame Annick Desmarest permet une solidité des actions de la Fondation Pierre Deniker sur plusieurs années, et l'enjeu sera de conduire un deuxième appel à projets et d'initier des actions en faveur des patients.